

ANIMATEURS EN PATRONAGE

Plusieurs postes à pourvoir

Métier : Animateur

Contrat : CEE

Lieu de travail : plusieurs lieux possible dans le 92

Lien hiérarchique : sous l'autorité de la directrice

Public : Enfants de 6 à 12 ans ou 12 à 15 ans

Niveau de qualification ou diplôme : BAFA ou équivalent (formation possible)

Salaire : 113€ brut pour une journée de 10h

À pourvoir pour l'année 2024-2025

Horaires : Mercredi journée ou demi-journée et/ou jour de semaine de 16h à 19h

Présentation des patronages

Plusieurs patronages du diocèse de Nanterre ouvrent leurs portes en septembre 2024. Les patronages sont des lieux qui accueillent tous les enfants, en lien avec leurs parents, dans un lieu de vie, d'amitié, de partage. Ouvert à tous, ils ont vocation à accompagner chaque enfant dans leur croissance.

Mission générale :

Placé sous l'autorité du directeur, l'animateur a pour mission d'organiser des activités (sportives, culturelles, ludiques...), et de mettre en œuvre le projet pédagogique afin de favoriser le développement, l'épanouissement, la sociabilité des enfants / jeunes auprès desquels il intervient.

Activités principales

- Organiser le « vivre ensemble » créer les conditions pour que les enfants découvrent la vie collective et susciter la participation de chacun pour le bon fonctionnement du groupe : encourager et accompagner la prise de responsabilités.
- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants et des adolescents qui lui sont confiés.
- Animer des ateliers créatifs, mettre en place un imaginaire, organiser des grands jeux, ...

Compétence requises

- Capacité à être créatif et imaginatif
- Sens des responsabilités
- Connaissance des règles de sécurité
- Capacité à travailler en équipe
- Réactivité

**TU N'ES PAS
SÛR...
PARLONS-EN !**

Postes à pourvoir à : Boulogne (x2) ; Courbevoie ; Meudon ; ...

Il y aura aussi plusieurs postes à pourvoir pendant les vacances scolaires...

Pour postuler : Contacter Mathilde LARRIEU contact@facel.diocese92.fr ou 07 84 82 94 45